



La ville verte, futur modèle de notre société



LE PLEBISCITE EN FAVEUR D'UNE VILLE VERTE, D'UNE VILLE NATURE

Selon l'Observatoire des usages émergents de la ville, mené par l'Observatoire Société et Consommation (Obsoco) en partenariat avec le cabinet d'études et de prospectives Chronos (1^{ère} vague Octobre 2017), la ville nature est celle qui attire le plus les français, bien plus qu'une ville connectée par exemple (Note de 7,7 sur 10).

- 1 français sur 2 pense que la ville du futur doit être écologique et végétale
- Pour plus de 8 français sur 10, habiter à proximité d'un espace vert est un critère important
- Pour 6 français sur 10 la création d'espaces verts doit être la priorité n°1 des municipalités

Source : Etude Unep/IFOP 2016 « Ville en vert, ville en vie : un nouveau modèle de société »

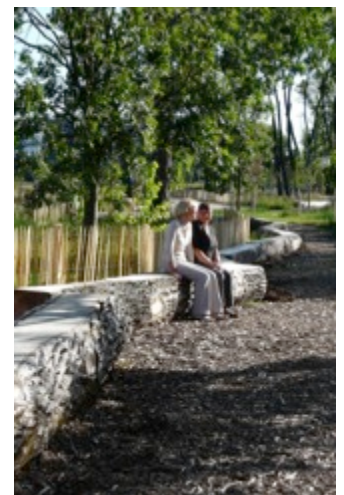


Mons-en-Barœul, Ecoquartier du Nouveau Mons
Victoire d'Argent 2016

Dans l'esprit des Français, la cité de demain doit être une «ville verte» : verte au sens écologique du terme, c'est-à-dire une ville conçue pour minimiser son impact carbone, recycler ses déchets et maîtriser sa consommation énergétique ; et bien entendu une **ville verte** au sens de **ville végétale**. La ville de demain sera celle qui privilégie les jardins et espaces verts plus que le béton, et favorise la biodiversité: sols non imperméables favorables aux plantations, terrasses et toitures végétalisées, trames vertes et bleues...

Repenser la ville en y réintroduisant de la nature c'est multiplier les bienfaits écologiques : les espaces verts limitent les risques d'inondation induits par l'imperméabilisation des sols en zone urbaine, filtrent les polluants, stockent le carbone et constituent des réservoirs essentiels de biodiversité en ville. Et c'est aussi multiplier les bénéfices pour les habitants liés notamment à l'activité physique et sportive, à la réduction du stress, ou encore à la réduction de la violence. Ainsi, l'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) l'affirme aussi : «*Les espaces verts doivent être considérés comme un investissement dans la santé, le bien-être et la qualité de vie des citoyens* ». (Source : ConsoGlobe Octobre 2017)

L'enjeu de la ville verte et l'aménagement des paysages urbains ou ruraux sont primordiaux tant économiquement (attractivité du territoire, augmentation du patrimoine foncier, renforcement de l'attractivité des entreprises, plus-values immobilières), que pour l'environnement, la santé, le bien-être, la cohésion sociale, le bien-vivre ensemble.



Lyon, Parc des berges du Rhône
Prix Spécial du Jury 2012

Conscientes de cet enjeu, de nombreuses collectivités françaises, promoteurs immobiliers, ont pris des mesures et mené des politiques d'urbanisme favorisant le retour de la nature en ville : création de jardins thérapeutiques ou partagés, permis de végétaliser, requalification de centre-ville ou d'entrée de ville, lutte contre les effets du réchauffement climatique par la plantation d'arbres...

LES VICTOIRES DU PAYSAGE UNE VITRINE POUR FAIRE AVANCER LA VILLE VERTE !

L'Interprofession VAL'HOR porte en France la réflexion et les actions Cité Verte, qui visent à faire de la cité un espace de mieux-vivre où le végétal, l'aménagement du paysage et la nature en ville apportent de nombreux bienfaits aux citoyens. Les Victoires du Paysage s'intègrent dans cette démarche en **mettant en lumière des maîtres d'ouvrage exemplaires par leur engagement, à toutes les échelles, dans un projet de paysage réussi et pour une ville plus verte.**

LABEL DE RECONNAISSANCE POUR LES COLLECTIVITES. Depuis 2008, le jury du concours national des Victoires du Paysage reconnaît la réussite de politiques d'aménagements urbains, de créations de jardins ou parcs urbains, d'infrastructures, de gestion de zones humides ou encore de rénovation de quartier.



Nîmes, Grand Prix des Victoires du Paysage 2016

Exemple : La ville de Nîmes s'est totalement transformée en redonnant toute sa place à la nature et au végétal. Auparavant vaste parking à ciel ouvert les nouvelles allées Jaurès sont devenues un axe d'entrée dans la ville formidablement verdoyant : des lieux intimistes, des espaces de repos et des aires de convivialité ont été aménagés sur le terre-plein central ; et les trottoirs, agrandis de part et d'autre, remettent le piéton au cœur de l'espace.

GAGE D'EXEMPLARITE POUR LES PROMOTEURS IMMOBILIERS ET ENTREPRISES. Avec 1 Français sur 2 qui vit ou a vécu en HLM, les programmes de logements sociaux sont un enjeu majeur. VAL'HOR et l'Union Sociale pour l'Habitat sont partenaires afin de promouvoir des réalisations exemplaires et mettre l'aménagement paysager au cœur des futurs programmes des bailleurs sociaux, notamment à travers les Victoires du Paysage.

Un exemple.



Immobilière 3F, Victoire de Bronze 2016

Exemple : La Résidence urbaine de France (RUF - société Immobilière 3F) a créé au cœur d'une résidence de 60 logements un continuum végétal avec une noue pour récupérer les eaux de pluie. « *Notre ambition ? Ordonner un programme autour de la végétation existante, notamment les très beaux arbres de plus de trois mètres de haut, explique Sandrine Espiau, directrice générale de La RUF. Cette revalorisation améliore la qualité de vie de nos locataires, en créant une impression de "déjà-là". Les espaces verts sont la première chose que l'on voit d'une opération immobilière : ils sont donc essentiels en termes d'appropriation par les résidents. Et puis une résidence Hlm avec de beaux espaces verts, c'est aussi un gage de la bonne intégration du logement social dans la ville et de la qualité générale du logement social.* »

DATES CLES DES VICTOIRES DU PAYSAGE 2018

- 15 mai 2018 : Clôture des inscriptions
- Juin 2018 : Jury technique
- Juillet à septembre 2018 : Visite du jury
- 1^{er} septembre 2018 : Ouverture des votes pour le Prix du Public
- Octobre 2018 : Grand Jury
- 6 décembre 2018 : Remise des Prix à Paris

Inscription en ligne et gratuite
jusqu'au 15 mai 2018
sur www.lesvictoiresdupaysage.com

Rejoignez-nous sur [Facebook](#) / [Twitter](#) / [LinkedIn](#) / [Instagram](#)



Les Victoires du Paysage sont organisées par VAL'HOR, Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. VAL'HOR conduit également en France la démarche européenne et citoyenne Cité Verte, qui vise à faire de la cité un espace de mieux-vivre où le végétal, l'aménagement du paysage et la nature en ville apportent de nombreux bienfaits aux citoyens. Au sein de VAL'HOR, la filière paysage est représentée par la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières (FNPHP), l'Union nationale des semenciers (UFS) et l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP). www.valhor.fr & www.citeverte.com